



Vie sociale

Achat des pass symphonie et mélodie

À partir du 13 septembre, l'achat des pass bus « Symphonie Pass » et « Mélodie Pass » se fait au CCAS au cours de permanences définies à l'avance. Les prochaines permanences auront lieu les mardis 13 septembre et 8 novembre 9h à 11h30.

Publié le 26 septembre 2022

Pour rappel, les personnes qui ont atteint leur 65e année peuvent, sous conditions de ressources, bénéficier du Mélodie Pass ou du Symphonie Pass, qui leur permettent d'accéder à l'offre de transport gratuitement ou à tarif réduit, selon les cas.

Les « Mélodie Pass » sont délivrés gratuitement aux seniors disposant d'un revenu équivalent ou inférieur au minimum vieillesse, dans la limite de 6 titres par an. Les « Symphonie Pass » sont délivrés contre une participation de 7,90€ par titre de transport, aux personnes âgées exonérées de l'impôt sur le revenu (hors réduction d'impôts), dans la limite de 6 titres par an. Chaque titre de transport « Mélodie Pass » ou « Symphonie Pass » donne droit à 30 trajets d'une heure. Pour constituer votre dossier d'inscription, vous aurez besoin d'une photo d'identité, d'une pièce d'identité et d'un avis d'imposition.

Renseignements au 03 83 18 34 61.



HÔTEL DE VILLE

Place de la République
54270 Essey-lès-Nancy

Se rendre en mairie

Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
(fermeture à 16h30 le vendredi)
le samedi de 10h à 12h (état civil)

Horaires d'affluence